



Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN
SIREN : 342 944 253

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Adhérents du COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

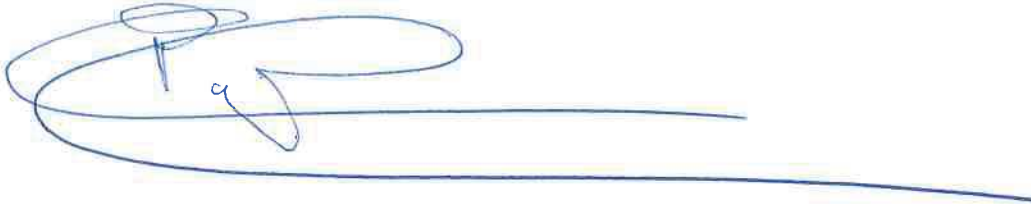
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	538.20	(538.20)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	538.20	(538.20)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	421 230.24	(114 251.98)	306 978.26	317 964.52
Terrains				
Constructions	396 851.95	(93 707.80)	303 144.15	314 175.02
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 378.29	(20 544.18)	3 834.11	3 789.50
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	421 768.44	(114 790.18)	306 978.26	317 964.52

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				132.00
CRÉANCES	71 431.86		71 431.86	202 042.41
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 061.00		2 061.00	1 301.28
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	69 370.86		69 370.86	200 741.13
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 047 502.77		1 047 502.77	966 283.16
Valeurs mobilières de placement	584 740.00		584 740.00	384 740.00
Disponibilités	462 762.77		462 762.77	581 543.16
Charges constatées d'avance	427.66		427.66	447.75
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 119 362.29		1 119 362.29	1 168 905.32

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 541 130.73	(114 790.18)	1 426 340.55	1 486 869.84
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 283 751.01	1 265 249.37
Réserves statutaires ou contractuelles	1 283 751.01	1 265 249.37
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 984.02	12 984.02
Excédent ou déficit de l'exercice	(62 663.90)	18 501.64
Situation nette (sous total)	1 234 071.13	1 296 735.03
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 234 071.13	1 296 735.03
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 740.89	19 932.48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	2 740.89	19 932.48
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 105.00	23 621.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	27 105.00	23 621.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	54 044.33	68 648.88
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 044.33	68 648.88
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTEs	108 213.20	77 172.45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 340.19	56 912.27
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	16 175.36	18 534.81
Dettes fiscales	1 053.00	1 248.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	(806.68)	
Autres dettes	451.33	477.37
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	166.00	760.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	162 423.53	146 581.33
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 426 340.55	1 486 869.84

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	27 248.00	26 812.00	436.00	1.63 %
Ventes de biens et services	11 428.30	6 269.21	5 159.09	82.29 %
Ventes de biens	7 997.80	4 001.93	3 995.87	99.85 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 430.50	2 267.28	1 163.22	51.30 %
. dont parrainages	808.50	459.00	349.50	76.14 %
Concours publics et subventions d'exploitation	71 437.31	92 584.16	(21 146.85)	-22.84 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	415 936.84	393 584.32	22 352.52	5.68 %
Dons manuels	411 736.84	385 043.32	26 693.52	6.93 %
Mécénats	4 200.00	8 541.00	(4 341.00)	-50.83 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	236 240.48	189 090.41	47 150.07	24.94 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		214.55	(214.55)	
Utilisations des fonds dédiés	17 191.59	1 418.77	15 772.82	
Autres produits		0.41	(0.41)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	779 482.52	709 973.83	69 508.69	9.79 %
Achats de marchandises	1 964.36	1 962.29	2.07	0.11 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	102 769.30	81 617.80	21 151.50	25.92 %
Aides financières	566 530.05	408 343.03	158 187.02	38.74 %
Impôts, taxes et versements assimilés	2 840.50	2 781.00	59.50	2.14 %
Salaires et traitements	86 509.98	104 378.69	(17 868.71)	-17.12 %
Charges sociales	44 246.45	46 031.10	(1 784.65)	-3.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 587.56	15 011.31	1 576.25	10.50 %
Reportes en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	27 291.46	21 593.14	5 698.32	26.39 %
CHARGES D'EXPLOITATION	848 739.66	696 718.36	152 021.30	21.82 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(69 257.14)	13 255.47	(82 512.61)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 269.96	5 323.91	1 946.05	36.55 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 269.96	5 323.91	1 946.05	36.55 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	864.41	1 066.29	(201.88)	-18.93 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	864.41	1 066.29	(201.88)	-18.93 %
RÉSULTAT FINANCIER	6 405.55	4 257.62	2 147.93	50.45 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(62 851.59)	17 513.09	(80 364.68)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	256.24	1 038.10	(781.86)	-75.32 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	256.24	1 038.10	(781.86)	-75.32 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.55	0.55	5.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5.55	0.55	5.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	250.69	1 037.55	(786.86)	-75.84 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	63.00	49.00	14.00	28.57 %
TOTAL DES PRODUITS	787 008.72	716 335.84	70 672.88	9.87 %
TOTAL DES CHARGES	849 672.62	697 834.20	151 838.42	21.76 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(62 663.90)	18 501.64	(81 165.54)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	32 609.33	15 484.19	17 125.14	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	32 609.33	15 484.19	17 125.14	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	32 609.33	15 484.19	17 125.14	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	32 609.33	15 484.19	17 125.14	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION		& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
	DE L'EXERCICE.....		4
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		8
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>		190
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		10
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>		12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>		14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>		14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>		14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>		15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		17
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>		17
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers.....</i>		17
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>		17
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		17
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>		18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		18
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>		19

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	26
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	26
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	27
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
5.2	AUTRES INFORMATIONS	27
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	27
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	28
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	28
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	28

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler qui aurait eu une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	538			538
Immobilisations corporelles	421 351	2 117	2 238	421 230
Immobilisations financières				
Total	421 889	2 117	2 238	421 768

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 117	2 238
→ ... Ordinateurs	1 148	2 238
→ ... Ordinateur portable	969	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 117	2 238

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	538			538
Amort. Immobilisations corporelles	103 386	13 104	2 238	114 252
Amort. Immobilisations financières				
Total	103 924	13 104	2 238	114 790

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	2 061	2 061	
→ Autres Créances	69 371	69 371	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	428	428	
Total	71 860	71 860	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	584 740	584 740			
Total	584 740	584 740	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	214 870	
Livrets et comptes épargne	243 840	1 312
Comptes à terme	3 110	187
Total	461 820	1 499

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ CIAMT Médecine du Travail		132
→ Acpte fournisseurs immobilisation	807	
→ Avoirs à recevoir	40	
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients	2 061	447
→ Client intragroupe		854
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Produits à recevoir		2 000
→ Legs et dons a recevoir du siège	67 718	181 745
→ Charges constatées d'avance	428	448
→ Divers produits à recevoir		16 996
→ Dons à recevoir	1 500	
→		
Disponibilités		
Total	72 554	202 622

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
SAGE	94	92
QUADIENT	251	273
La République de Seine-et-Marne	24	24
GRENKE	59	59
...		
Total	428	448

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 265 249			18 502				1 283 751
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	12 984							12 984
Excédent ou déficit de l'exercice	18 502	18 502				62 664		-62 664
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 296 735	18 502	0	18 502	0	62 664	0	1 234 071

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		4 932	4 932	0	2 191	2 741
→ ...ARS APA	2015	2 741	2 741			2 741
→ ...ARS COLLEGE	2017	2 191	2 191		2 191	0
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		15 000	15 000	0	0	0
→ ... CONTRIBUTION FINANCIERE RES LIGUE	2021	15 000	15 000		15 000	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		15 000	15 000	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		19 932	19 932	0	2 191	2 741

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 621	3 484		27 105
→				
Total	23 621	3 484	0	27 105

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine	54 032	39 225	14807	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 340	58 275	33065	
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	17 228	17 228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	451	451		
Produits constatés d'avance	166	166		
Total	163 218	115 345	47 873	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	288	724
→ Impôt sur les sociétés	63	49
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	225	675
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 940	19 059
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 766	4 787
→ Caisse de retraite	1 411	1 538
→ Caisse de prévoyance	569	760
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 145	7 041
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 285	4 409
→ Prélèvement à la source	765	524
Total	17 228	19 783

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	91 340	56 912
→ FNP - Factures non parvenues	1 517	1 821
→ FNP - Factures intra-groupe	26 243	3 242
→ FNP - Factures non parvenues	6 245	5 556
→ FNP - Factures non parvenues intra-groupe	57 335	46 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	0	0
...		
...		
Total	91 340	56 912

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE COMITE LA SEINE ET MARNE		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		04/03/2023 - 10:11	
		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	
		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		707 159,79	672 057,34	554 999,27	538 066,77
1.1 Réalisées en France		707 159,79	672 057,34	554 999,27	538 066,77
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		159 140,15	155 667,60	160 848,27	143 915,77
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		548 019,64	516 389,74	394 151,00	394 151,00
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		101 290,06	91 217,14	91 483,41	90 180,77
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		101 290,06	91 217,14	91 483,41	90 180,77
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		37 675,77	28 129,72	33 750,52	24 639,69
3.1 Frais d'information et de communication		3 680,78	3 680,78	2 852,33	2 852,33
3.2 Frais de fonctionnement		18 766,56	9 278,85	16 398,10	7 287,27
3.3 Autres charges		15 228,43	15 170,09	14 500,09	14 500,09
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		3 484,00	3 484,00	2 552,00	2 552,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		63,00		49,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				15 000,00	
TOTAL CHARGES		849 672,62	794 888,20	697 834,20	655 439,23
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-62 663,90		18 501,64	

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		24 087,96	24 087,96	12 137,11	12 137,11
Réalisées en France		24 087,96	24 087,96	12 137,11	12 137,11
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		3 949,35	3 949,35	2 368,11	2 368,11
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		4 572,02	4 572,02	978,97	978,97
TOTAL		32 609,33	32 609,33	15 484,19	15 484,19

LA LIQUE COMITE LA SEINE ET MARNE		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		04/03/2023 - 10:11	
		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	
		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-552 390,71	-552 390,71	-605 620,85	-605 620,85
1.1 Cotisations sans contrepartie		-27 248,00	-27 248,00	-26 812,00	-26 812,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-415 936,84	-415 936,84	-393 584,32	-393 584,32
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-109 205,87	-109 205,87	-185 224,53	-185 224,53
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-145 989,11		-16 712,06	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-808,50		-459,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-144 924,37		-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-256,24		-1 253,06	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-71 437,31		-92 584,16	
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-17 191,59		-1 418,77	
TOTAL		-787 008,72	-552 390,71	-716 335,84	-605 620,85

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19
Bénévolat		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	7 666	4 571
→ Ventes (dont abts Vivre)	1 739	387
→ Produits financiers	7 270	5 324
→ Autres produits affectés aux missions sociales	1 215	1 611
Total	17 890	11 893

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		215
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	215

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 192	1 419
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	17 192	1 419

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est par une clé de répartition et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 06 décembre 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance	462	10	31	503
Electricité et eau	1 870	42	125	2 036
Téléphone	2 509	101	167	2 777
Affranchissement	454	9 396	58	9 908
Autres (à préciser)	120 408	76 753	12 784	209 945
Total	125 703	86 302	13 164	225 169

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	58 804	62 238
Actions d'information, de prévention et de dépistage	30 874	40 330
Actions de formation		
Actions de recherche	1 000	6 559
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	28 217	31 662
Frais de fonctionnement (dont communication)	11 862	9 621
Total	130 757	150 410

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	105 232	96 111
Actions d'information, prévention, dépistage	44 732	51 677
Actions de formation		
Actions de recherche	9 176	13 061
Actions autres		
Total	159 140	160 848
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	548 020	394 151
Actions autres		
Total	548 020	394 151

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	3 681	2 852
Frais de gestion :	9 488	8 971
Impôt et taxes :	0	140
Côtisation statutaire :	9 279	7 287
Charges financières :	2 123	2 041
Dot. Aux amortissements :	13 104	12 459
Charges exceptionnelles :	2	0
Total	37 676	33 751

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	32 609	15 484
Total		32 609	15 484

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1200				705		59				
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	31635				67 637		3 498				
Aides financières	18 510										
Impôts, taxes et versement assimilés	3 472				365		- 996				
Salaires et traitements	58 899				19 111		8 500				
Charges sociales	31779				9 106		3 361				
Dotations aux amortissements et dépréciations							13 104				
Dotations aux provisions								3 484			
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	13 645				4 367		9 280				
Charges financières							864				
Charges exceptionnelles							6				
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									63		
TOTAL	159 140	0	0	0	101290	0	37 675	3 484	63	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 880
Total	5 880

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ... Régul versements espèces	6
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	6

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE Comité de la Seine et Marne		077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2022	Décembre 2021
DÉTAILS		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. MISSIONS SOCIALES		672 057,34		538 066,77	
1.1 Réalisées en France		672 057,34		538 066,77	
Actions réalisées par l'organisme		155 667,60		143 915,77	
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé		105 231,72		81 827,54	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		39 927,45		47 855,51	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		172,91		214,33	
Actions de société et politique de santé		1 111,18		857,33	
Actions internationales réalisées par l'organisme					
Actions en direction des chercheurs et ébbs de recherche contre le cancer		9 124,30		13 061,00	
Actions de création-subvention-administration d'établissement					
Autres actions					
Versements à d'autres organismes agissant en France		516 389,74		394 151,00	
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de santé					
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public					
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et ébbs de recherche contre le cancer		516 389,74		394 151,00	
Programmes nationaux		516 389,74		394 151,00	
Programmes régionaux et départementaux					
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements d'un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		91 217,14		90 180,77	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		91 217,14		90 180,77	
Frais d'appel de dons		64 816,17		57 236,35	
Frais de traitements des dons		23 882,00		28 149,54	
Frais de traitements des legs		2 518,97		4 784,88	
Frais de campagne pour des dons en nature					
Achats pour manifestations et ventes					
Activités de récupérations					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Recherche de Mécénat Info, Pré, Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info, Pré, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenarial					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		28 129,72		24 639,69	
3.1 Frais d'information et de communication		3 680,78		2 852,33	
Frais d'information et de communication externe		3 680,78		2 816,99	
Frais d'information et de communication interne				35,74	
3.2 Frais de fonctionnement		9 278,85		7 287,27	
Frais de gestion					
Formation administrative					
Impôts et taxes					
Cotisation statutaire 10%		9 278,85		7 287,27	
3.3 Autres charges		15 170,09		14 500,09	
Charges financières		2 066,53		2 040,78	
Dotations aux amortissements		13 103,56		12 459,31	
Charges exceptionnelles					
TOTAL DES EMPLOIS		791 404,20		652 887,23	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		3 484,00		2 552,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL		794 888,20		655 439,23	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL		TOTAL	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		24 087,96		12 137,11	
Réalisées en France		24 087,96		12 137,11	
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		3 949,35		2 368,11	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		4 572,02		978,97	
TOTAL		32 609,33		15 484,19	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice					
= Utilisation					
+= Report					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice					

LA LIQUE Comité de la Seine et Marne		REPORTING - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		
PRODUITS PAR ORIGINE							
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-552 390,71	-552 390,71	-605 620,85	-605 620,85		
1.1 Cotisations sans contrepartie		-27 248,00	-27 248,00	-26 812,00	-26 812,00		
1.2 Dans, legs et mécénat		-415 936,84	-415 936,84	-393 584,32	-393 584,32		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-109 205,87	-109 205,87	-185 224,53	-185 224,53		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-145 989,11		-16 712,06			
2.1 Cotisations avec contrepartie							
2.2 Parrainage des entreprises		-808,50		-459,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-144 924,37		-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-256,24		-1 253,06			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-71 437,31		-92 584,16			
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS							
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-17 191,59		-1 418,77			
TOTAL		-787 008,72	-552 390,71	-716 335,84	-605 620,85		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19
Bénévolat		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-32 609,33	-32 609,33	-15 484,19	-15 484,19

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2014	Bâtiment	281 193		150 000		5 622	5 622
2014	Aménagement	104 826				4 687	4 687
2015	Aménagement	1 455				97	97
2015	Peinture	5 106				341	341
2020	Mat.informatique	3 988				1 329	1 329
2020	Tx de peinture	4 272				285	285
2021	Mat.informatique	2 125				708	708
2022	Mat.informatique	2 117				35	35
Total		405 082		150 000		13 104	13 104

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	210,00	0,12	3481
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	15 11 3 3	1396 202 17,5 139	0,85 0,12 0,01 0,08	23167 3352 291 2318
Total	36	1 965	1	32 609

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	2 912	2
Total	2	2 912	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3406 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.